

Consignes d'accès aux déchetteries au 11 mai 2020

-L'accès à la déchetterie se fait exclusivement sur rendez-vous (www.sictoba.fr).

- Le justificatif du rendez-vous sera demandé à l'entrée du site en format papier ou sur le téléphone.

- Les apports ne devront pas être supérieurs à 2m³.

- Toutes les catégories de déchets sont acceptées selon le règlement en vigueur.

- Pour faciliter le déchargement et éviter l'encombrement du quai il est préférable d'avoir trié au préalable ses déchets par catégories (carton, ferraille, meubles...).

- Deux véhicules maximum sont autorisés sur le quai (maximum deux personnes par véhicule).

- Vous disposerez de 15 minutes pour vider vos déchets.

- Il est demandé aux usagers de respecter les gestes barrières.

- Le port du masque est recommandé.

- Le gardien n'est pas autorisé à aider au déchargement. En cas d'apport de déchets lourds ou volumineux prévoir de venir accompagné(e).

- Le gardien n'est pas autorisé à prêter du matériel (pelle ou bails). Merci de venir avec votre propre matériel.

Toutes ces mesures sont nécessaires à la santé de tous et à la bonne organisation du service. Nous vous remercions de votre implication.

le non-respect des consignes, le SICTOBA se réserve le droit d'exclure un usager ou de fermer le site.



sictoba

Renseignements : **SICTOBA**

 sictoba.fr